

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	2_LAMBERT_75015	Numéro	75115_030_04
Adresse du site	2-4, rue Saint Lambert	Hauteur	R + 11 (37 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 13/10/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/10/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	21/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 110° et 240°.		
Distance des ouvrants	Terrasse à 4 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 10° <2V/m ; 110° <2V/m ; 240° <2V/m 5G : 10° <2V/m ; 110° <2V/m ; 240° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	42,00 m azimuts 10° et 240° : 42,50 m azimut 110° pour les antennes à faisceau fixe 42,50 m azimuts 10° et 240° : 43,00 m azimut 110° pour les antennes à faisceau orientable		

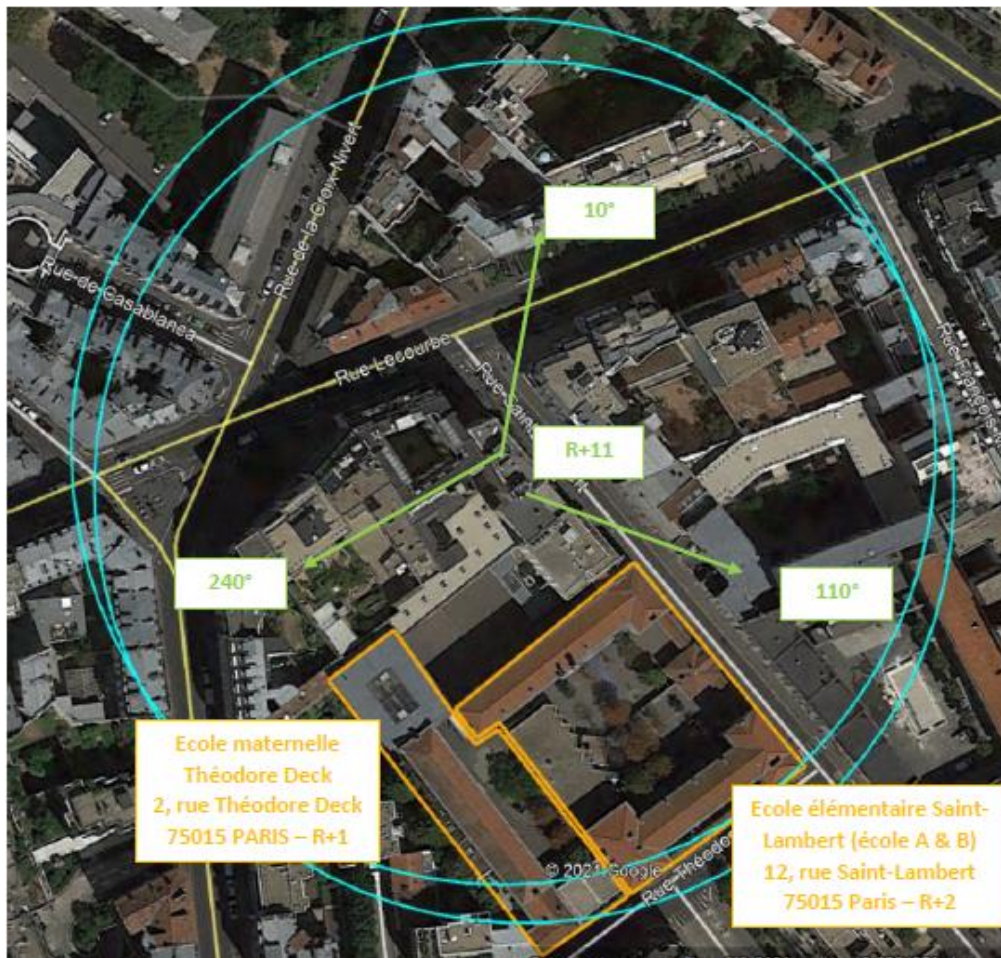
Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées sur trois mâts à nu.
Intégration antenne	Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

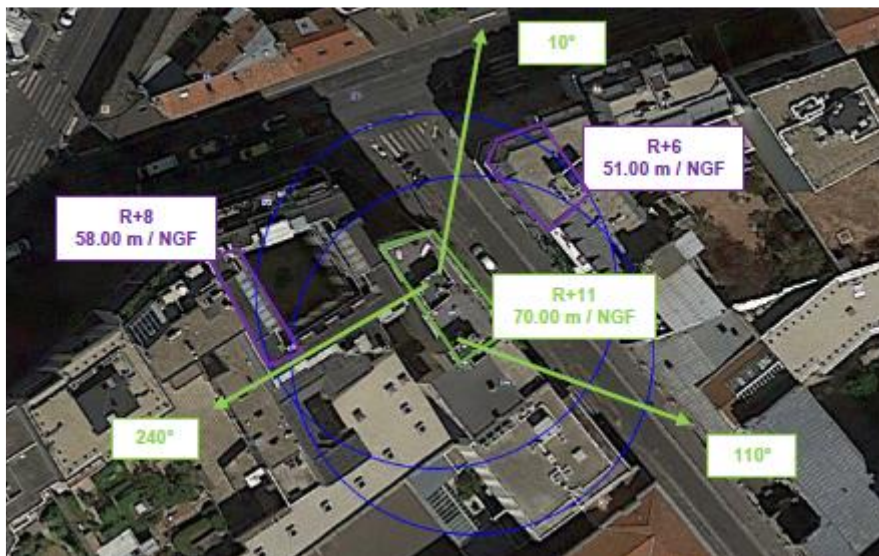
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Théodore Deck	2, rue Théodore Deck 75015 PARIS	R+1	NON	45 M	< 1 V/m soit 0,7%
Ecole élémentaire Saint-Lambert (école A & B)	10 & 12 rue saint Lambert 75015 PARIS	R+2	NON	30 M	< 1V/m soit 1,2%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Théodore Deck	2, rue Théodore Deck 75015 PARIS	R+1	NON	45 M	< 1 V/m soit 0,2%
Ecole élémentaire Saint-Lambert (école A & B)	10 & 12 rue saint Lambert 75015 PARIS	R+2	NON	30 M	< 1 V/m soit 0,5%

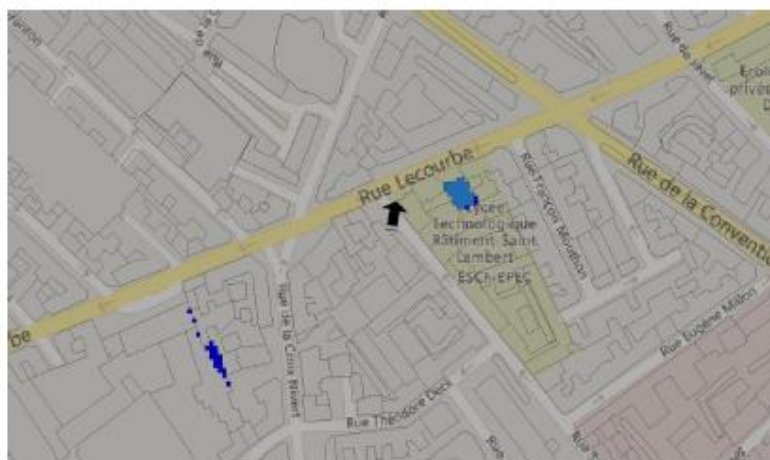
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

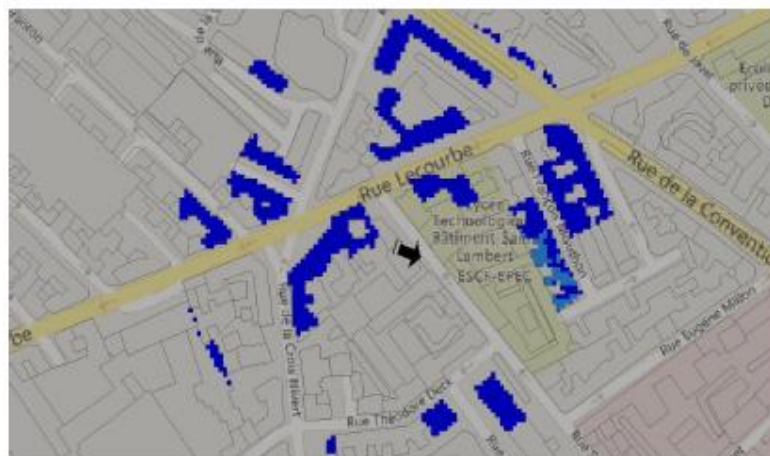


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

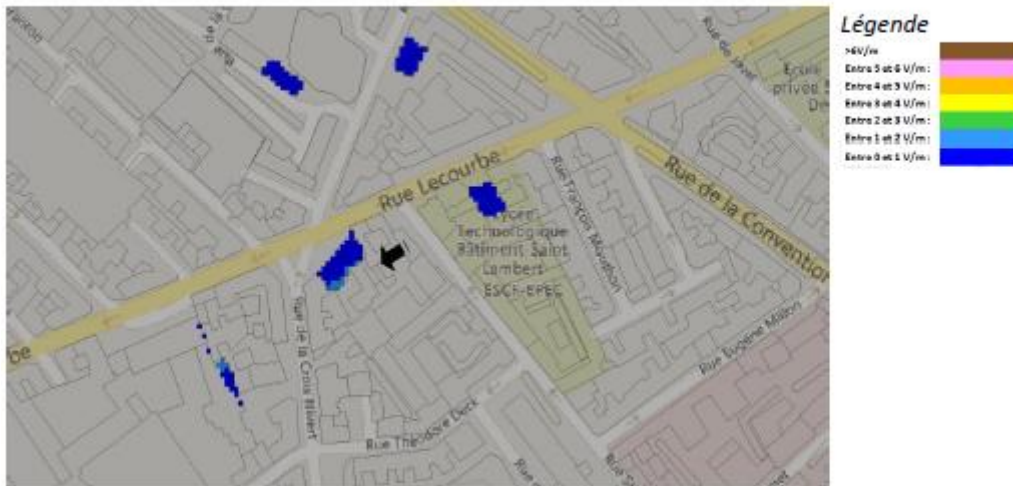
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .

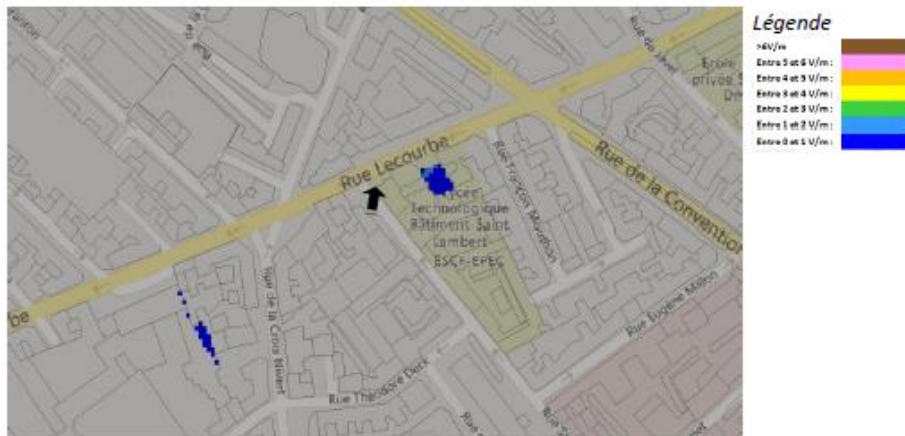


	Azimut 10°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	34.5 m	25.5 m	31.5 m

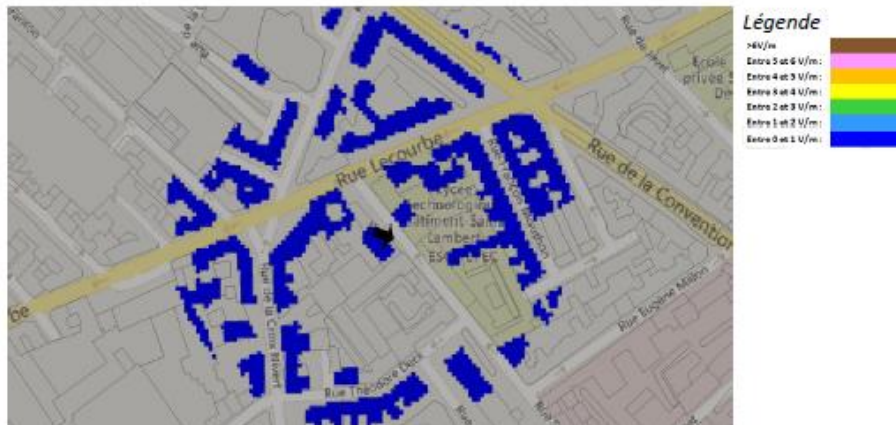
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

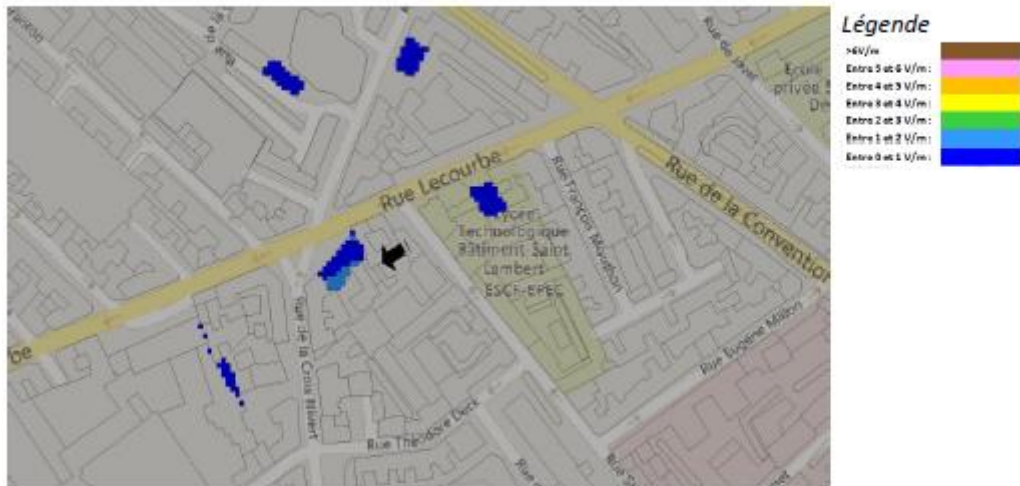
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 34.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5 m.



	Azimut 10°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	34.5 m	19.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :

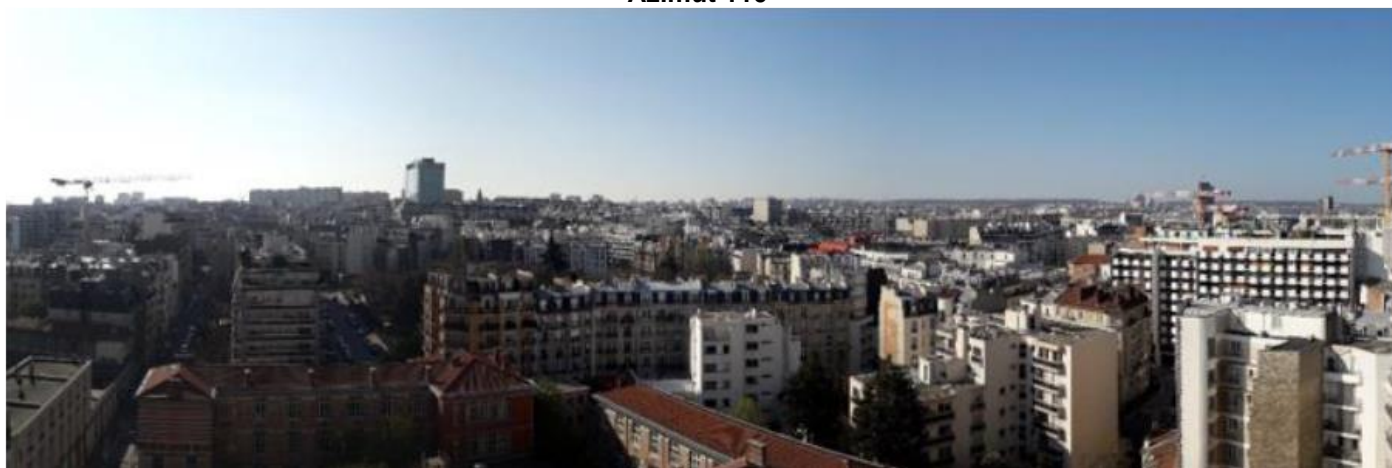


Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 110°



Azimut 240°

